

Chargeant Monsieur **Zachari BABA BODY**, Ministre Chargé des Relations avec les Institutions, de l'intérim de Monsieur **Jean-Marie EHOZOU**, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur pour compter **du lundi 25 au Jeudi 28 octobre 2010**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

VU la loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection Présidentielle du 19 mars 2006 ;

VU le décret n° 2010 - 350 du 19 Juillet 2010, portant composition du Gouvernement ;

VU le décret n°2010 – 428 du 20 octobre 2010, chargeant Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI, Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale de l'intérim du Président de la République,

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du Lundi 25 octobre 2010, Monsieur **Zachari BABA BODY**, Ministre Chargé des Relations avec les Institutions est chargé de l'intérim de Monsieur **Jean – Marie EHOZOU**, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 octobre 2010

Par Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement absent,
Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de
l'Action Gouvernementale assurant l'intérim,

Pascal Irénée KOUPAKI

Ampliations : PR 6 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – HCJ 2- MAEIAFBE 4 –
SGG 4 – Autres Ministères 25 – Départements 6 – JORB 1.